



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **City Scoot M. Zambon Sàrl**, Chemin des Grandes-Roches 7 B, 1018 Lausanne
2. Déclaration de faillite: 11.02.2016
3. Suspension de faillite: 18.03.2016
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 21.04.2016
5. Avance de frais: CHF 3'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : commerce de motos, scooters et cycles en tout genre ainsi que de pièces détachées et accessoires en rapport et l'exploitation d'un atelier d'entretien et de réparation.

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne
021/316.65.11
1014 Lausanne Adm cant

02739375

